



176907 - Elle veut souscrire un prêt assorti d'un taux d'intérêt dans le but d'acheter une maison pour vivre loin de sa mère et de ses problèmes

question

Je suis religieusement engagée. Je fais mes prières à leurs heures et m'acquiesce de tous mes devoirs religieux. Ma bonne moralité est attestée par tous. Je m'occupe bien de ma mère. C'est moi qui lui assure la prise en charge vitale comme je le fais pour ma sœur. Cependant un problème m'oppose à ma mère de sorte qu'en dépit du grand amour que je lui voue, je suis tentée d'aller mener une vie indépendante. Je vais prendre un prêt bancaire pour me construire une maison à moi où je vivrai indépendante.

Ma mère est un personnage très bizarre; elle me harcèle au point que je souffre de maladies psychologiques et organiques. Elle crie pour un tout et pour un rien. En plus, je suis privée de tous mes droits à la maison. Je me déplace avec précaution. Je n'ai pas le droit de toucher quoi que ce soit sans son autorisation. Si jamais je fais un geste qu'elle considère comme déplacé, toute la journée devient noire. Je suis devenue très nerveuse aussi bien dans mon travail que dans mes relations avec mes amies. Je déteste qu'on hausse le ton devant moi. Pire, dès que j'entend une voix, je tremble étrangement.

Mon excès de nervosité m'a causé une hypertension chronique. Il nous est interdit, ma sœur et moi-même, d'accueillir même nos voisins. Bien plus, on nous interdit même de leur ouvrir la porte de la maison et d'aller les féliciter à l'occasion de la fête.

Vous allez me dire: mais pourquoi ne vous assoyez vous pas avec votre mère pour lui expliquer clairement vos sentiments? Je vous répondrai que j'ai essayé par différentes voies et d'une manière amicale (de lui parler) mais elle transforme la conversation en dispute et se met en position de victime parce qu'affligée par des enfants **ingrats** envers leur mère. Pourtant tout le monde atteste que nous sommes des enfants qui font tout pour bien traiter notre mère veuve. Le plus grand sacrifice que je consens au profit de ma mère est que je refuse de me marier car je sais que l'éventuel mari n'accepterait pas que j'aide ma mère financièrement, ce que je n'admettrait pas.

Quelle que soit la description que je vous ferais de ma situation, elle ne suffirait pas pour vous



donner une juste conception de ma souffrance. Vous verrez tout simplement que la seule solution demeure dans la patience. Mais le problème est que j'ai atteint les limites de la patience. C'est mon endurance qui est à l'origine de l'hypertension et de la pression nerveuse dont je souffre. La seule solution pour moi est de m'éloigner de ma mère. Ce qui ne veut pas dire que je vais rompre avec elle mais j'ai besoin d'un endroit où je retrouverais la tranquillité dont j'ai toujours été privée...Allah me pardonnera-t-il mon recours à la souscription d'un prêt assorti d'usure?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Ce que vous avez mentionné à propos de votre application de la loi religieuse, de votre accomplissement de la prière, de votre dévouement envers votre mère et de votre observance de vos devoirs religieux est une chose qui nous réjouit et qui vous fait mériter des remerciements et des louanges. Votre devoir est de poursuivre votre marche dans la droiture et dans la loyauté tout en vous éloignant des biens illicites et en cessant de réfléchir à la souscription d'un prêt à intérêt.

L'usure fait partie des péchés majeurs et ruineux. Allah amenacé de châtier celui qui la pratique. Une personne comme vous ne va pas commettre ce péché majeur qui suscite la colère d'Allah. Rien de ce que vous avez dit ne constitue une excuse légale vous autorisant de commettre ce péché. Peut-on trouver un repos dans un acte illicite? Peut-on être tranquille quand on s'installe dans une maison construite grâce à des fonds illégitimes? Le repos pourrait-il résulter de la détérioration de vos rapports avec votre Maître Puissant et Majestueux? Nul doute que vous n'éprouverez aucun repos ni tranquillité si vous osez commettre un crime à propos duquel Allah a menacé les auteurs d'une punition qui se manifeste à travers la gêne et une vie difficile...Nous avons déjà expliqué l'interdiction d'acheter une maison grâce à un revenu usurier dans la réponse donnée à la question n° [143149](#). Référez-vous y.

Votre devoir est de supporter le mauvais caractère de votre mère et sa dure manière de se



conduire. Vous avez le devoir de la bien traiter, quels que soient son comportement et ses actes nuisibles à vous. Aucun péché n'est plus grave que la mécréance. Pourtant Allah fait obligation aux enfants de bien traiter leurs pères mécréants et de leur assurer un bon accompagnement. Les actes de votre mère peuvent bien être supportés. Mieux, on peut même supporter plus. On a trouvé que des gens moins pieux que vous supportent pire que ce que vous jugez insupportable.

La solution que nous jugeons appropriée dans votre cas et plus susceptible de vous mettre à l'abri de la pression, de toute faute et de tout acte de rébellion est de réexaminer votre refus de vous marier car ce que vous avez mentionné à propos de la non acceptation par le mari éventuel que vous aidiez votre mère financièrement ne correspond au cas de tous les maris. Bien au contraire, vous pourriez trouver un mari qui vous aiderait même à aider votre mère. Le mari n'a pas le droit, du point de vue de la loi islamique, de s'immiscer dans vos affaires financières au cas où vous voudriez assister votre mère. Voir la réponse donnée à la question n° [4037](#). Par ailleurs, vous pouvez faire de l'exercice d'un emploi licite et de la prise en charge de votre famille (d'origine) une condition à mentionner dans le contrat de mariage pour que celui-ci soit bien documenté.

Nous espérons de notre part que le mariage constituera une solution du problème qui vous oppose à votre mère et mettra fin à votre réflexion portant sur la souscription d'un prêt assorti d'un taux d'intérêt et atténuera la pression qui pèse sur vos nerfs. Nous espérons encore que par Sa grâce et Ses bienfaits, Allah, l'Auguste, vous trouvera un bon mari capable de comprendre les circonstances de votre vie et de vous assister. Restez animée de l'espoir qu'Allah vous assistera à y parvenir. N'hésitez pas à réexaminer votre refus de vous marier. Peut-être le mariage sera-t-il la clé de la solution de votre souffrance.

Nous demandons à Allah de vous assister à faire ce qu'Il agrée et de vous aider à bien traiter votre mère et de vous donner un bon mari et une bonne progéniture.

Allah le sait mieux.